

## Arkema annonce le placement avec succès de 400 millions d'euros d'obligations hybrides à durée indéterminée

Arkema (la « **Société** ») a réalisé avec succès le placement d'une émission hybride à durée indéterminée super-subordonnée incluant une première option de remboursement anticipé au gré de la Société après 5,25 ans, d'un montant de 400 millions d'euros, assorties d'un coupon de 2,75% jusqu'à la date de première option de remboursement anticipé (les « **Nouvelles Obligations** »).

Cette émission a suscité un très fort intérêt des investisseurs, avec un livre d'ordres dépassant 3 milliards d'euros.

Les obligations seront subordonnées à toute dette senior et seront comptabilisées en capitaux propres selon les normes IFRS. Elles feront l'objet d'un traitement en fonds propres à hauteur de 50% de leur montant par les agences de notation Moody's et Standard and Poor's.

La Société rappelle qu'elle a lancé en parallèle une offre de rachat plafonnée (« **l'Offre de Rachat** ») sur ses obligations hybrides à durée indéterminée super-subordonnées assorties d'un coupon de 4,75% et comportant une première option de remboursement anticipé le 29 octobre 2020, émises par la Société le 29 octobre 2014. Le montant indicatif maximum d'acceptation de l'Offre de Rachat sera égal au montant de la nouvelle émission, soit 400 millions d'euros.

Cette opération combinant offre de rachat et émission d'une nouvelle obligation permet à la Société de refinancer partiellement ses obligations hybrides existantes, en profitant de conditions de marché favorables.

### **Information importante**

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une invitation à participer à l'Offre de Rachat ou à l'émission des Nouvelles Obligations dans, ou depuis, un quelconque pays dans ou depuis lequel, ou émanant de ou à une quelconque personne à laquelle, il est interdit de faire une telle invitation conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables. La diffusion du présent document dans certains pays peut être limitée par la loi. Les personnes en possession de ce document sont tenues de s'informer et de se conformer à toutes les restrictions légales et réglementaires applicables.

Les offres de vente d'Obligations transmises dans le cadre l'Offre de Rachat par des investisseurs éligibles ne seront pas acceptées dans toutes les circonstances où une telle offre de rachat ou sollicitation serait illégale. La Société n'émet aucune recommandation aux investisseurs éligibles sur l'opportunité ou non de prendre part à l'Offre de Rachat.

Les titres ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis en l'absence d'enregistrement ou d'une dispense des exigences d'enregistrement prévues par le Securities Act. Les Nouvelles Obligations n'ont pas été ni ne seront enregistrées en vertu du Securities Act ou des lois sur les valeurs mobilières d'un État ou d'un autre territoire des États-Unis et ne peuvent être offertes, vendues ou remises, directement ou indirectement, aux États-Unis ou à, ou pour le compte ou au profit de, une U.S. Person.

### **États-Unis**

L'Offre de Rachat n'est pas faite, et ne sera pas faite, directement ou indirectement aux États-Unis par voie de courriers, ou tout autre moyen ou instrument (cela comprend, de manière non limitative, la télécopie, le télex, le téléphone, les courriers électroniques, ou par d'autres moyens de transmission électronique) du commerce interétatique ou extérieur, ou des infrastructures d'une bourse nationale aux États-Unis, des Obligations aux États-Unis ou vers toute U.S. Person, tels que ces termes sont définis par la Regulation S du Securities Act de 1933 (tel que modifié, le **Securities Act**) (une **U.S. Person**). Les Obligations susvisées ne peuvent être apportées dans le cadre de l'Offre de Rachat par aucun de ces moyens ou concours aux États-Unis ou par des personnes situées ou résidentes aux États-Unis conformément à la Rule 800(h) du Securities Act. En conséquence, toute copie du présent document et tout autre document relatif à l'Offre de Rachat ne sont pas et ne doivent pas être, directement ou indirectement, diffusés, transférés ou transmis de quelque manière que ce soit, aux États-Unis ou à une telle personne. Toute instruction d'apport (tender instruction) en réponse à l'Offre de Rachat résultant directement ou indirectement de la violation de ces restrictions sera nulle, et toute instruction d'apport (tender instruction) effectuée par une personne située ou résidente aux États-Unis, ou tout agent, fiduciaire ou tout autre intermédiaire agissant au nom et pour le compte d'un mandant donnant des instructions à partir des États-Unis, sera nulle et ne sera pas admise.

Pour les besoins des paragraphes ci-dessus, **États-Unis** signifie les États-Unis d'Amérique, ses territoires et possessions (y compris Porto Rico, les Iles Vierges des États-Unis, Guam, les Samoa américaines, l'île de Wake et les Iles Mariannes du Nord), tout état des États-Unis et le District de Columbia.

*Designer de matériaux et de solutions innovantes, **Arkema** modèle la matière pour créer de nouveaux usages et accélérer la performance de ses clients. Avec trois pôles d'activités, Matériaux Haute Performance, Spécialités Industrielles, Coating Solutions, et des marques mondialement reconnues, le Groupe réalise un chiffre d'affaires de 8,8 milliards d'euros en 2018. Porté par l'énergie collective de ses 20 000 collaborateurs, Arkema est présent dans près de 55 pays. Le Groupe cultive l'interaction avec ses parties prenantes et innove dans les produits bio-sourcés, les énergies nouvelles, la gestion de l'eau, les solutions pour l'électronique, l'allègement et le design des matériaux, la performance et l'isolation de l'habitat, avec des centres de recherche en France, en Amérique du Nord et en Asie. [www.arkema.com](http://www.arkema.com)*

#### **CONTACTS INVESTISSEURS**

+33 1 49 00 74 63      [investor-relations@arkema.com](mailto:investor-relations@arkema.com)

#### **CONTACT PRESSE**

Gilles Galinier      +33 1 49 00 70 07      [gilles.galinier@arkema.com](mailto:gilles.galinier@arkema.com)  
Véronique Obrecht      +33 1 49 00 88 41      [veronique.obrecht@arkema.com](mailto:veronique.obrecht@arkema.com)